

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 février 2012

PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2012 - (n° 4332)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 475

présenté par
M. Carrez

ARTICLE 2

Au début de l'alinéa 48, substituer aux mots :

« sont pas considérés comme un dispositif »,

les mots :

« constituent pas des dispositifs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.